

Elève : **KARMAN Jean-Jacques**
Classe : 3ième PCF
Matière : Respect des citoyens
Date : Juin 2011

0/20

*Copie nulle !! Style lourd.
Hors-sujets trop fréquents.
Manque de travail entraînant des affirmations mensongères.
Esprit étriqué.
Anti-socialisme maladif.
Triche sur ses voisins de droite !*

La couverture de votre « copie »
«En direct avec vous»

0/1 *L'extrême droite fait les mêmes couvertures populistes et démagogiques que vous ! Vous n'avez pas coupé les ponts avec vos tristes amis « rouges et bruns » !*

Le choix du titre « Indignez-vous »

0/1 *N'est pas Stéphane HESSEL qui veut ! Vous faites honte au 1er citoyen d'honneur de la ville en tentant d'usurper son œuvre ! 2 heures de colle pour plagiat !*

La création du square « Jean Ferrat » au sud de la ville

1/1 *Bien ! La municipalité a retenu cette proposition ce qui est une bonne attitude du maire et de sa majorité. L'auteur de « Le Bilan » mérite cet hommage !*

Elections cantonales : La candidate du PS, Evelyne YONNET, s'est maintenue au 2ème tour

0/1 *Vous oubliez qu'à Romainville, le PCF a maintenu le premier son candidat rompant ainsi l'accord PS-PCF. Information centrale qui invalide toute votre démonstration. A réviser !*

Votre référence à la rencontre nationale Aubry-Duflos-Laurent

0/1 *Cette rencontre a lieu avant le choix de rupture commis par le PCF (voir ci-dessus). Respectez la chronologie des faits, cela vous évitera ce type d'erreur idiote !*

Le « désistement républicain »

0/1 *Le désistement républicain a été créé pour battre la droite et créer une cohérence à gauche. Or, vous vomissez vos camarades de gauche de la majorité municipale ! Soyez cohérent !*

L'histoire de l'unité de la gauche à Aubervilliers

0/1 *Déclaration péremptoire ! En 1995 et 2001, vous vous présentez contre J. Ralite et sa liste d'union à gauche ! En 2001, Aubervilliers reste à gauche avec 250 voix d'avance grâce au soutien du PS. Révisez votre histoire locale !*

La clarification politique concernant Malika Ahmed

0/1 *Vous oubliez que jamais un membre de la majorité alors dirigée par le PCF a appelé à voter pour l'opposition au 2nd tour. M. Ahmed l'a fait en essayant de jouer sur les deux tableaux. La justice l'a déboutée. Vous trompez les citoyens et falsifiez l'histoire. Avertissement écrit !*

La remise en cause des orientations de l'OPH d'Aubervilliers par la majorité municipale

0/1 *Les nouveaux projets lancés par l'OPH, la mise en place d'une commission d'attribution des logements ouverte aux oppositions politiques, la transparence et publicité des critères d'attribution, l'anonymat des candidatures,... sont un bilan pleinement revendiqué par la majorité municipale. Déclarer n'est pas démontrer ! Absence totale de rigueur !*

Le Centre Commercial, c'est grâce à vous !

0/1 Vous en parlez depuis 14 années, la majorité municipale l'a fait en 3 ans ! Rêvez moins, agissez plus !

Le choix de VEOLIA de s'implanter à Aubervilliers, c'est encore grâce à vous !

0/1 Là, vous ne rêvez plus, vous délirez les yeux ouverts ! Cessez de faire le fanfaron, vous n'intéressez que vous ! Le cas échéant, prenez rendez-vous à la médecine scolaire !

Le métro automatique du Grand Paris Express passe à Aubervilliers, c'est toujours vous !

0/1 Vous vous fichez des habitants, votre courrier date du 5 mai 2011 ! Le combat a déjà été mené et gagné par Evelyne Yonnet. Soyez plus réactif ! Pas étonnant qu'Aubervilliers ait pris tant de retard ces 20 dernières années ! 2ème avertissement écrit !

La secrétaire du sénateur PCF d'Aubervilliers

0/1 Chaque parlementaire dispose des moyens dédiés pour financer ses collaborateurs. Ce n'est donc pas aux contribuables d'Aubervilliers de payer. C'est la loi. Travaillez votre droit !

Les collaborateurs des groupes de l'opposition

0/1 La loi en prévoit pour les villes de 100 000 habitants et plus. Vos camarades de Saint-Denis ou de La Courneuve, notamment, le savent et n'en attribuent pas aux groupes socialistes dans l'opposition. Décidément, option "Droit public" impérative pour l'an prochain !

Le maire mène une "chasse aux sorcières"

0/1 C'est votre manière de concevoir l'application du droit par le maire d'une commune ? Votre conception fait davantage peur que les sorcières que vous évoquez !

Il n'y a pas d'"emplois fictifs" ou de personnel "au placard"

0/1 Le maire et sa majorité y travaillent depuis 2008 ! L'argent des contribuables doit être utile !

Des adversaires ne vous disent plus "Bonjour"...

0/1 Remarque infantile, niveau "bac à sable" ! Soyez correct avec eux et ils vous respecteront !

Augmentation des impôts locaux

0/1 Vous oubliez la situation budgétaire que vous avez laissée en 2008. Vous étiez pourtant en charge des finances ! Depuis que d'inconstance : un jour pour le levier fiscal, le lendemain contre ! Vous oubliez de préciser que la hausse des impôts de La Courneuve et de Saint Denis est bien supérieure à celle d'Aubervilliers marquant ainsi les difficultés réelles et communes des villes. Option "Finances publiques" impérative !

Le financement de votre "copie" par des publicités d'entreprise

0/1 Pour un révolutionnaire prolétaire que vous prétendez être, se faire financer par des patrons, c'est franchement ridicule ! Une caisse de solidarité eut été préférable au lieu de jouer à l'homme sandwich !

Pour le fond et la forme de l'ensemble de votre copie. 15 pages exclusivement à charge contre vos camarades de gauche ! Rien contre les politiques régressives et stigmatisantes de la droite et de ses responsables, Sarkozy, Fillon et Guéant ! Pitoyable et indigne de l'histoire de la gauche à Aubervilliers ! Vous n'avez rien appris ! Redoublement incontournable !

PS



- 1